

# LA GAZETTE

*de Saint-Romans*

*Été 2021*

Gazette Municipale de Saint-Romans  
[saint-romans.fr](http://saint-romans.fr)



Chers Saint-Romanaises, Chers Saint-Romanais,

Le temps a passé vite depuis notre Gazette d'Hiver ! Nous voici déjà au bord des vacances, avec le soleil, le ciel bleu et l'optimisme qui revient en même temps que la menace sanitaire diminue.

L'équipe municipale a continué sur sa lancée, encore privée de cette convivialité qui fait notre plaisir de travailler pour l'avenir de notre commune, nous avons refusé la nostalgie, et le premier semestre a été hyperactif ! Dans le respect des consignes sanitaires, les conseils et les commissions se sont enchaînés ainsi que les visites sur le terrain. Aucune question courante n'a été laissée sur le bord du chemin, et les grands projets sont en bonne voie.

Le dossier du bâtiment commercial est bouclé : permis, appel d'offres, choix des entreprises (dont plusieurs entreprises locales)... nous avons bien avancé, et les travaux ont démarré ; d'ailleurs vous avez peut-être déjà aperçu des techniciens et des élus se déplacer, réfléchir, travailler, se concerter autour du carrefour des 4 Routes !

En ce qui concerne le beau projet de Restauration scolaire, après un appel d'offres qui a reçu de nombreuses réponses nous avons choisi un Cabinet d'Architectes régional, qui a réalisé une première esquisse séduisante sur laquelle nous avons travaillé, en collaboration avec l'Equipe de la Pause Méridienne, la commission de Restauration Scolaire, et les conseillers municipaux. Quelques améliorations et adaptations plus tard... les architectes nous ont présenté ce qui est devenu le projet définitif.

Toutes les demandes de subventions concernant ces grands travaux ont été réalisées, les plannings de déménagement des Algéco, de la Garderie des Gais Lurons, du bureau de la Cantine et de l'Atelier des arts sont au point... il n'y a plus qu'à avancer, dans l'ordre.

L'Atelier des Arts fera sa rentrée dans un local spécialement aménagé sous la Salle des Fêtes, les Gais Lurons iront à la place de l'Atelier, la responsable de la Pause Méridienne retrouvera provisoirement son bureau dans la cantine actuelle... et les Algéco laisseront leur place pour la construction de la nouvelle cantine.

C'est sur ces lignes pleines d'enthousiasme que je conclurai, non sans saluer la réussite conjointe de l'Ecole Primaire et de l'Ecole de Musique qui nous ont offert un concert particulièrement réussi. Une partie du village a eu le plaisir de s'y retrouver... l'été s'annonce joyeux, avec la Vogue et le feu d'artifice qui refont leur apparition les 20, 21 et 22 août ;  
Je vous souhaite à tous un très bel été,

Votre Maire,  
*Yvan Créach*

Parce que vous n'avez pas pu assister aux Conseils qui se sont déroulés à huis clos, nous avons souhaité dans cette gazette, vous informer sur nos différents travaux, sur l'avancée des projets, et sur la vie du village en général.

Alors... Quittons nos masques, et retrouvons-nous dans les pages qui suivent !  
*Commission Communication*

BULLETIN MUNICIPAL de la Mairie de Saint-Romans (38160)

N°87 - juin 2021 - Dépôt Légal à parution

La Gazette de Saint-Romans est distribuée gratuitement aux Saint-Romanais,

Editée en 1000 exemplaires - Rédaction : Commission Communication du Conseil Municipal

Photo couverture : Nathan Stooss

Directeur de Publication : Yvan Créach, Maire. Impression : Press-Vercors

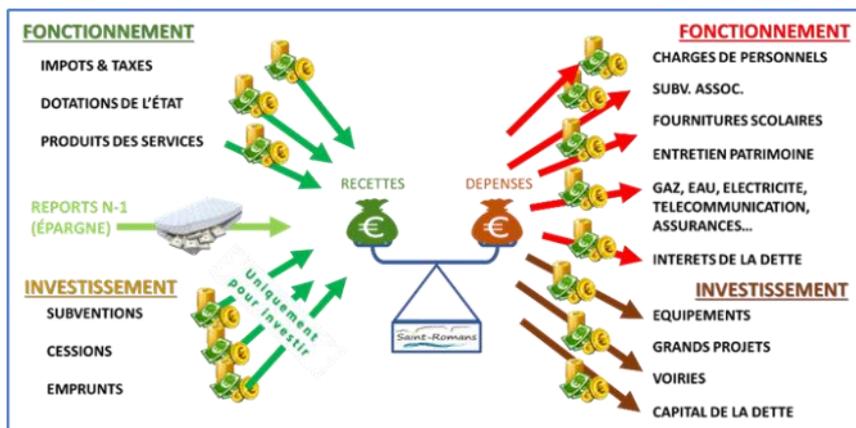


## C'est quoi le budget communal ?

Le budget d'une collectivité locale est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes nécessaires à l'activité.

Chaque année, le budget communal fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal qui autorise le Maire à réaliser les dépenses et les recettes. Le budget est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement, avec pour chacune des recettes et des dépenses.

On appelle budget primitif la prévision des recettes/dépenses d'un exercice et compte administratif le bilan des recettes/dépenses réelle de celui-ci.



## Compte administratif 2020

Le CA constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire et a été voté le 06 Avril 2021 par le conseil municipal. Il permet d'apprécier la santé financière de la collectivité, dans l'évolution des équilibres budgétaires et comptables et dans le résultat dégagé qui permet de financer les investissements futurs.

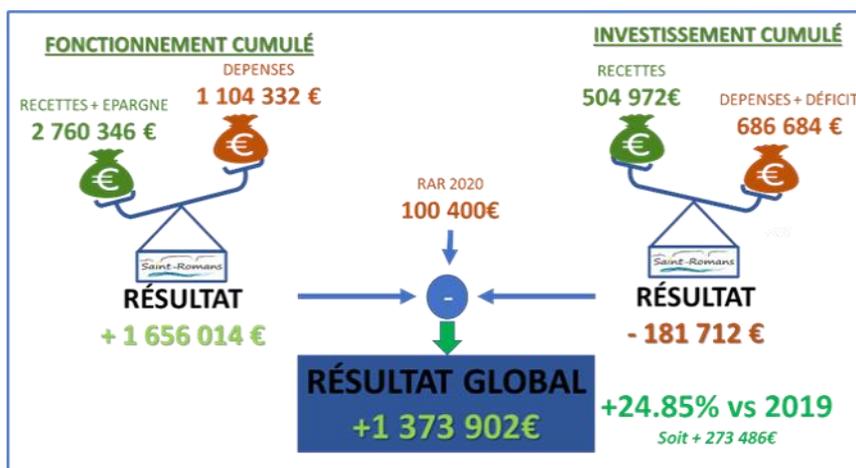
En 2020, malgré la crise de la Covid-19, nous avons amélioré le résultat global de notre commune de +24.85 %, soit +273 486 €.

**IMPORTANT** : Notre épargne (capacité de financement de nos projet) s'élève à 1 373 902 € à la clôture de l'exercice 2020.

## Budget primitif 2021

Le BP est la traduction des grands choix politiques de la commune en matière de fonctionnement et d'investissement (maintien des taux de fiscalité directe locale, programme d'investissement, recherche systématique de subventions pour l'ensemble des projets d'investissement...).

Le BP 2021 a été voté le 06 Avril 2021 par le conseil municipal. Ce vote autorise juridiquement le Maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans la limite des crédits votés, sur l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).



	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 658 833€</li> <li>EPARGNE BRUT : 1 211 167€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 870 000€</li> </ul>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 657 000€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>EPARGNE BRUT : 1 211 167€</li> <li>RECETTES D'INVESTISSEMENT : 786 333€</li> <li>EMPRUNT : 659 500€</li> </ul>

### Principaux projets investissement 2021

- Construction bâtiment commerciale des 4 routes : 817 500 € (bâtiments, aménagements, MO)
- Démarrage cantine scolaire : 480 000 €
- Eaux pluviales : 79 500 € (secteur cimetière & route de Laye)
- Voiries : 115 000 €
- Bâtiments communaux : 180 000 €
- Bâtiment accueil base de loisir du Marandan : 100 000 €

## Restauration scolaire



Le nouveau bâtiment situé à côté de l'Ecole Primaire, avec un préau permettant aux enfants de se rendre à la cantine à l'abri des intempéries. L'entrée sera équipée de lavabos et d'un vestiaire, la salle de restauration sera spacieuse, avec de grandes baies vitrées, et la partie cuisine-stockage aura un accès sur l'arrière du bâtiment pour permettre les livraisons.

## Bâtiment commercial



Ce bâtiment commercial sera situé aux 4 Routes, comprendra des places de parking devant les commerces et en sous-sol, 3 commerces au rez-de-chaussée, sera équipé d'un escalier et d'un ascenseur pour accéder aux commerces ou professions libérales de l'étage. Le carrefour des 4 Routes sera réaménagé pour permettre un accès sécurisé aux commerces.

Les entreprises sont retenues, les travaux ont commencé.

Saint-Romans va avoir son « Pôle Commercial » avec ses commerces de proximité.

## CCAS : Du nouveau pour les bébés de Saint-Romans

En 2008, la mairie offrait pour la première fois un livre de bienvenue aux bébés de l'année.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, elle a décidé de donner un coup de pouce aux jeunes ménages modestes en leur offrant une aide à l'occasion de la naissance d'un enfant.

Cette aide, d'un montant de 150 € sera versée sous la forme de chèques Cadhoc, utilisables dans le rayon bébé uniquement et valables 1 an, et dans les conditions suivantes :

### Conditions :

Accueil d'un enfant né entre le 01/04/2021 et le 31/03/2022

Famille dont le quotient familial n'excède pas 600

Famille résidant à Saint-Romans

### Justificatif à fournir :

Livret de famille à jour ou acte de naissance

Attestation CAF de moins de 3 mois

Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## Et toujours... les aides aux vacances pour les centres de loisirs

Jusqu'à 5 € / jour en ALSH

Jusqu'à 10 € /jour pour les mini camps

Jusqu'à 65 € /jour pour les séjours (hiver ou été)

Jusqu'à 50 % pour les séjours pédagogiques

## Sans oublier les aides au permis pour les jeunes Saint-Romanais âgés de 18 à 23 ans

Jusqu'à 600 € de QF : **aide de 600 €**

Plus de 600 € de QF : **aide de 300 €**

Après l'obtention du code la route pour tout jeune résidant ou recensé sur la commune



### Grille des QF en vigueur à St-Romans et sur la SMVIC

0 à 350

351 à 600

601 à 900

901 à 1200

+ de 1200

Les Personnes âgées de 70 ans et plus résidant à Saint-Romans et ayant des encombrants à débarrasser (meubles, ménagers usagers) peuvent demander de l'aide à la commune.

Une collecte est organisée 2 fois /an **Pensez-y !**



Les enfants des Gais Lurons ont fait de jolis dessins pour joindre aux colis de Noël du CCAS pour les séniors

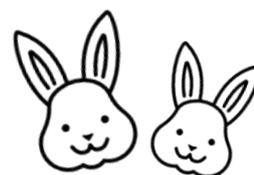


## SORTIE À LA FERME

La première semaine de juin, les élèves de maternelle sont partis à « la ferme des 1000 pattes » à Saint-Antoine-l'Abbaye



Les enfants ont pu observer, caresser et nourrir les animaux.



### Les DDEN recrutent....

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont nommés par l'éducation nationale sur présentation du président de secteur. Ils interviennent dans les écoles maternelles et primaires de leur canton. Ils assistent de droits aux conseils de classe, interviennent dans le domaine de la sécurité, de l'hygiène et la laïcité (jamais sur la pédagogie).

Chaque année nous faisons une visite des écoles du canton.

Si vous êtes intéressés, et souhaitez rejoindre notre délégation, merci de contacter soit :

- Emmanuel Besnard 04 76 64 40 56 (Président) - Marie Rose Diot 06 73 90 81 17 (représentante titulaire école maternelle Saint-Romans) - Martine Chetail 06 03 28 12 84 (représentante titulaire école primaire Saint-Romans)



Ils ont aussi participé à différents ateliers pour fabriquer du pain et de l'huile de noix à partir de blé et de noix.

Ils sont tous repartis le soir chez eux riches d'expériences à raconter à leur famille,



et avec leur petit pain pour le goûter.

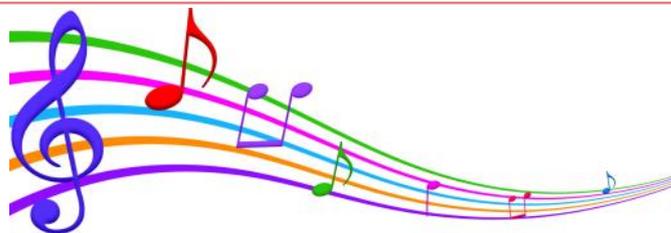


## Un concert qui a réuni enfants, parents et grands-parents, élus, enseignants, musiciens...

Les 125 élèves de l'École Primaire ont offert un florilège de chansons qui a ravi tous les spectateurs.

Depuis de nombreux mois, le suspens était là... restrictions sanitaires, masques, couvre-feu... jusqu'aux dernières semaines, les organisateurs ne savaient pas si cet événement pourrait avoir lieu, si nos petits artistes pourraient se produire...

Puis dès que les conditions sanitaires se sont améliorées, les protocoles sanitaires un peu allégés, le feu vert de l'Académie... vite tout le monde s'est activé, de la Communauté de Communes, en passant par les enseignants, les élus, les services techniques municipaux, l'école de musique intercommunale... et tout était prêt pour ce vendredi « en-chanté »...



Une grande scène au fond de la cour d'école, des musiciens qui se sont installés sous un chaud soleil, et à l'heure dite, les petits chanteurs de l'école Joséphine Boucher avaient le trac, mais une fois la 1<sup>ère</sup> note lancée... ils sont devenus de vrais pros, et les spectateurs assis et distanciés, ont été ravis de retrouver ce goût des réjouissances et de l'émotion.

Le final avec tous les enfants, les musiciens, les enseignants, les élus dont le Maire Yvan Créach... tout le monde est monté sur scène avec enthousiasme pour un dernier morceau endiablé... la joie était bien au rendez-vous.

Un beau projet collectif de l'école Primaire et de l'école de Musique... dont on espère bien qu'il deviendra culte !



La Bande dessinée  
des CE1... *Suite !*



## Les CE1 ont reçu leur BD !

Comme vous avez pu le lire dans la Gazette d'Hiver, la classe de CE1 de Maud Potier a participé pour la 3<sup>ème</sup> fois au salon du Livre organisé par l'association Atout Cras. Cette association organise tous les 2 ans un salon du livre auquel toutes les classes peuvent participer. Chaque classe inscrite travaille avec un auteur et/ou un illustrateur pour que les enfants écrivent un livre sur le thème de l'année.

Cette année, c'est la BD qui était à l'honneur.

Après avoir découvert l'univers de la BD, ses codes, son langage, sa façon d'être lue, la classe a choisi pour thème « L'île aux indiens », avec pour héros : Sourire d'Hiver et Aigle Malin.

Pour aider nos auteur-dessinateurs en herbe, Nicolas Julo, illustrateur de Pontcharra, est intervenu 3 fois dans la classe (interventions entièrement financées par le Sou des Ecoles). Nicolas Julo a donc aidé à dessiner les personnages principaux, les différentes planches et la mise en couleur. Grâce à sa connaissance de l'informatique, l'illustrateur a également pu aider à créer les bulles de paroles des personnages. Une aide grandement appréciée et remerciée !

Ce beau projet a suscité l'adhésion de la classe qui a participé très activement à la création de l'histoire, et à la réalisation des planches...

Malheureusement, à cause de la Covid-19, le salon du livre a dû être annulé, et les enfants n'ont pas pu s'y rendre pour récupérer leur exemplaire. C'est donc la directrice de l'école Joséphine Boucher, Karen Exertier qui a remis de façon très officielle les BD aux élèves qui vont pouvoir montrer fièrement leur travail à leurs parents.



# À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Mardi 22 juin, Monsieur le Maire Yvan Créach, Gisèle Chourreau Adjointe à la communication et Damien Miclo adjoint aux écoles se sont rendus à l'Ecole Joséphine BOUCHER, pour distribuer les rituelles récompenses pour les CM2 et leur passage en 6<sup>ème</sup>.

Les 23 élèves de la classe de Karen Exertier ont donc reçu un bon d'achat de 20 € à dépenser à la librairie le Marque Page de Saint-Marcellin. Une occasion pour les enfants de s'offrir un ou plusieurs ouvrages au choix : Romans, Manga, BD... à eux de décider comment s'ouvrir à la culture.

Cette distribution s'est déroulée en la présence de Madame Bonacorsi, Principale du collège de Pont-en-Royans, qui a profité de sa visite pour expliquer aux futurs 6<sup>ème</sup> comment allait se dérouler la rentrée de Septembre.

Les conditions sanitaires n'ayant pas permis cette année encore la visite du collège Raymond Guelen, cette présentation a permis aux enfants d'être informés sur cette étape importante dans leur parcours scolaire.



Le **plan de relance** présenté par le Gouvernement vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à **réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique**. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'**équipement** des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les **services et ressources numériques**,
- l'**accompagnement** à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans ce but, l'État investit **105 millions d'euros à compter de 2021** dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

**IMPORTANT** : L'école primaire de Saint-Romans a été retenue pour son projet d'investissement de 20 000 € avec l'achat de 30 tablettes tactiles + accessoires, chariot de transport & station de recharge, infrastructure Wi-Fi école, ENT type PRONOTE primaire... Ce projet sera subventionné par l'état à hauteur de **13 500 €**, le reste à charge sera donc de **6 500 €** pour la commune.



Un appel à projet pour un socle numérique dans toutes les écoles élémentaires



Au P'tit resto...

Tout n'a pas été facile cette année, mais les enfants et le personnel ont mis beaucoup de bonne volonté pour s'adapter et les restrictions sanitaires sont presque passées inaperçues !



L'équipe a su faire face aux difficultés, et les enfants ont continué à passer des moments agréables, à table et pendant la pause méridienne !



Et après la cantine... Un peu de sport pour digérer ? !!!



Merci au **SOU des ÉCOLES** qui a entièrement financé cette activité que les classes ont beaucoup appréciée

# LA LETTRE DU CORRESPONDANT DÉFENSE



L'armée recrute et forme 16 000 postes parmi lesquels...

**AÉROCOMBAT, ARTILLERIE, SANTÉ, INFANTRIE, RESTAURATION, ESPACE, INFORMATIQUE-TÉLÉCOMMUNICATIONS, LOGISTIQUE & TRANSPORT, FORCES SPÉCIALES, ADMINISTRATIONS & SERVICES, GÉNIE de COMBAT-BTP, PILOTE de CHASSE, de TRANSPORT, d'HÉLICOPTÈRE, de DRONE, SPORT, SÉCURITE, MAÎTRE CHIEN, PARACHUTISTE, POMPIER, LINGUISTE, MÉTÉOROLOGISTE, INGÉNIEUR, MÉCANICIEN, MAGASINIER, SECRÉTAIRE...**

**Alors ? Vous avez trouvé votre voie ?  
Sinon... contactez-moi !**

Votre correspondant défense  
Mairie de Saint-Romans

Samedi 29 Mai, 260 élus CORRESPONDANTS DÉFENSE des Mairies étaient réunis à VARCES, en présence de Monsieur le Préfet et des autorités militaires.

Au cours de cette journée « de formation » nous avons pu mettre à jour nos connaissances des matériels et tactiques militaires, mais également... De toutes les nombreuses possibilités qui sont proposées aux jeunes qui n'ont pas encore trouvé « le métier » qu'ils ou elles souhaitent exercer.

L'armée propose toutes les informations utiles pour leur évaluation sur le site internet [sengager.fr](http://sengager.fr)

Prendre rendez-vous pour rencontrer un conseiller, pour exprimer vos motivations : il répondra à vos questions, détaillera les offres, les formations, les possibilités d'évolution et vous guidera. Il sera à l'écoute tout au long de votre parcours de recrutement.



Photo des élèves > Marine, Armée de Terre, Armée de l'Air-VARCES  
29 mai 2021

Plus de 3500 garçons et filles âgés de 16 à 30 ans recrutés et formés chaque année

## Renouée du Japon - *Fallopia japonica*

### Comment la reconnaître ?

**Rhizome très résistant**, pouvant descendre à plus d'un mètre de profondeur.

**Tiges** de couleur verte piquetées de taches rouges, glabres, creuses et cassantes qui possèdent des nœuds très marqués, peuvent croître jusqu'à 4m de haut.

**Feuilles** vertes, alternes, de forme ovale à triangulaire.

**Fleurs blanches**, verdâtres ou rougeâtres, réunies en grappes multiflores, de la fin de l'été jusque fin septembre.

**Fruits rouges à bruns**, de 4mm env. trigones et ailés.

### Quel habitat ?

C'est une **redoutable colonisatrice** pouvant s'installer sur de **nombreux milieux perturbés par l'activité humaine**. Il est possible de la trouver le long des voies ferrées, ou des bords de routes, sur les chemins, dans les terrains vagues ou sur les remblais mais aussi dans des parcelles agricoles et forestières.

Elle apprécie tout particulièrement les **milieux humides**, les sols acides et un bon **ensoleillement**. La présence de calcaire semble être le seul facteur vraiment limitant de cette plante.

### Quels dégâts et impacts ?

Le paysage et les milieux sont largement modifiés par la présence de cette plante. En hiver, les parties aériennes se dessèchent complètement, favorisant alors **l'érosion** des talus. Sa dissémination par division de rhizome est courante puisqu'un fragment d'1 cm<sup>3</sup> de rhizome suffit pour obtenir une nouvelle plante viable.

### Biodiversité

Action radicale : **plus rien ne pousse sous les renouées**. La faune et la flore locales sont directement menacées. En plus d'une densité de feuilles importantes, ses racines sécrètent des substances bloquant le développement des autres végétaux pouvant impacter directement les rendements agricoles et les travaux forestiers.

### Économique

**Ses rhizomes puissants sont capables de soulever ou percer du bitume, des murs et autres constructions**. Elle peut bloquer l'évolution des milieux artificiels tels que les berges aménagées, les bords des routes, les aménagements urbains.

L'activité humaine est perturbée, notamment au niveau de la sécurité routière et sur les lignes de chemin de fer.



## Ambroisie

### Une plante dangereuse pour la santé



**Feuilles profondément découpées**  
Du même vert sur les 2 faces  
Pas d'odeur quand on la froisse

**Tige velue et rougeâtre**

**Inflorescences sur de longs épis**  
(de juin à septembre)

Plante invasive originaire d'Amérique du nord et capable de se développer rapidement dans de **nombreux milieux** (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches). Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles.

C'est également une **menace pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures, et **pour la biodiversité**, concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau).

Quand un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement **l'éliminer** car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

**Pour la reconnaître** : tige velue et rougeâtre, feuille profondément découpée, du même vert sur les 2 faces, à la différence de l'Armoise, l'ambroisie n'a pas d'odeur quand on la froisse. Elle mesure de 15 cm à 1 m de hauteur.

## Datura, xanthium, bunias... les nouvelles plantes envahissantes

Afin de sensibiliser les conseillers agricoles, les agriculteurs et les communes à ces adventices envahissantes et nuisibles encore peu connues, des fiches d'identification et de lutte ont été conçues par un groupe de techniciens des Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, avec en tête de file la chambre d'agriculture de l'Isère (conception graphique, rédaction et coordination) dans le cadre de financements Ecophyto. L'ensemble de ces fiches sont envoyées aux communes de l'Isère grâce au soutien du Département.



### Bunias d'Orient

Cette plante envahissante des prairies se propage de manière préoccupante sur les territoires de l'Oisans, de la Matheysine et du Valbonnais et commence à apparaître sur les massifs du Vercors et de la Chartreuse.

### Datura Stramonium

Cette plante envahissante des cultures de printemps, des prairies et des bords de champs se caractérise par sa toxicité élevée tant pour les animaux que pour les humains. Elle est à l'origine d'évolutions récentes de la réglementation nationale concernant les récoltes et leur valorisation future. Son identification et sa gestion vont devenir indispensables pour l'ensemble des exploitations agricoles ainsi que pour les collecteurs.



### Xanthium

Également appelé Lampourde à gros fruit, cette plante envahissante des cultures d'été sarclées et irriguées (tournesol, soja) se caractérise par son fort pouvoir concurrentiel et sa toxicité vis-à-vis des animaux.

### Souchet comestible

Surnommé *carex* par les agriculteurs de part leur ressemblance, le souchet comestible est maintenant connu dans la vallée du Rhône et la Drôme. On le retrouve principalement dans les cultures de printemps tournesol, soja, maïs, légumes... ainsi qu'en interculture. Il se propage lentement mais sûrement vers le nord et l'intérieur du département de l'Isère. Une fois installé, il est délicat de s'en débarrasser.



### Cuscutte des champs

Cette plante envahissante a la particularité d'être un parasite toxique des cultures de légumineuses. Aujourd'hui, il n'y a pas de présence connue de ce parasite en Isère, mais des cas avérés de sa présence ont été recensés dans les départements voisins (Drôme, Rhône) : la vigilance est donc de mise.



## Le Raisin d'Amérique

*Phytolacca americana* L.

### Comment le reconnaître ?

Le Raisin d'Amérique est une plante vivace herbacée, grande et vigoureuse, qui peut mesurer jusqu'à 3 m.

Les tiges robustes sont glabres et souvent rougeâtres.

Les feuilles sont entières, alternes, ovales et grandes :

10-25 cm de long pour 3-10 cm de large. Les fleurs, à cinq pétales, sont blanc-verdâtre à rose pale, mesurent 5-6 mm et sont disposées en longues grappes. Le fruit est charnu, ridé, noir pourpré à maturité. Les grappes sont dressées à la floraison et pendantes à maturité.

### Quel habitat ?

Dans son aire d'origine, le Raisin d'Amérique se trouve en bord de routes, dans les clairières, dans les cours de fermes et les friches. Il aime particulièrement les sols riches et humides.

### Reproduction

La plante émerge soit de la souche vers la fin du mois de mai, soit de la germination des graines vers la mi-juin. La croissance est rapide. Les fleurs commencent à apparaître vers la fin du mois de juin et peuvent être produites au sommet des grappes jusqu'à l'automne.

Les fruits commencent à mûrir vers la fin du mois d'août et continuent de mûrir successivement jusqu'en automne. Une même grappe peut porter des fruits matures à la base et des fleurs en bouton à l'apex. Un individu pourrait porter jusqu'à 754 fruits, la moyenne est de 154 fruits par pied. Le raisin d'Amérique est majoritairement autogame et presque toutes les fleurs se développent en fruits.

**Les graines sont viables dans le sol pendant 40 ans au minimum.**

### Mode de propagation

*Phytolacca americana* est souvent dispersé par les oiseaux. Aux États-Unis, les baies sont consommées par une trentaine d'espèces d'oiseaux différents. En forêt de Fontainebleau, il a été observé que l'apparition du Phytolaque dans les clairières forestières débutait toujours par le centre de la clairière, ce qui pose l'hypothèse que les cervidés seraient aussi un vecteur de dissémination.



**Risque de propagation élevé**

### IMPORTANT :

Si vous reconnaissez certaines de ces plantes dans votre jardin : détruisez-les.

Si vous les repérez le long des chemins ou dans les prés, signalez-le en Mairie\* afin que nos services fassent le nécessaire pour les détruire ou pour prévenir les propriétaires des terrains concernés.

Il faut absolument stopper leur propagation, il y va parfois de notre santé ou de celle de nos proches.

\*par l'onglet contact de notre site internet ou par téléphone au 04 76 38 46 17





Un samedi matin pluvieux... les élus ont visité des bâtiments communaux et entre autres, la nouvelle Salle de réunion/séminaires aménagée sur le domaine du Marandan.

Pour information, si vous souhaitez effectuer des réservations : cette salle est gérée par le Camping du Marandan.

Et si on retrouvait nos  
Joyeuses habitudes  
Avec la  
VOGUE du FOOT ...

20, 21, 22 août

Vide grenier  
Concours de Pétanque  
Et bien plus encore !

**Feu d'artifice le samedi 21 août**



Certains d'entre vous ont souhaité que nous leur apportions des précisions sur la sécurité, et les jardins partagés.

## Sécurité

### 1) Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

### 2) Voisins vigilants

Il s'agit d'une application créée dans le but de développer la convivialité, l'entraide et faire diminuer l'insécurité. Son système d'alerte permet, par un simple envoi de SMS, d'informer les voisins, la mairie, ainsi que les forces de l'ordre en cas d'identification d'un comportement anormal.

## Jardins partagés

Nous avons fait une information sur le site internet de la commune au début du printemps, mais n'avons eu que 2 réponses de personnes intéressées. Peut-être n'aviez-vous pas vu cette annonce ?

Ces jardins sont situés sur un terrain communal, et partagés entre plusieurs « jardiniers » qui n'ont pas de jardin et souhaitent faire pousser des légumes et des fleurs pour leur consommation personnelle.

Si ces possibilités vous intéressent, vous pouvez manifester votre intérêt via le formulaire de contact disponible sur le site de la commune, [www.saint-romans.fr](http://www.saint-romans.fr). Dans le cas où plusieurs personnes seraient intéressées par l'une ou l'autre de ces solutions, notre Commission Communication prendra contact avec vous pour plus de précisions.

## Quelques nouvelles

La caserne de Saint-Romans compte aujourd'hui **27 sapeurs-pompiers, tous volontaires**. Elle est équipée de quatre véhicules : une ambulance, un véhicule tout usage, un véhicule de liaison et un fourgon pompe tonne. Depuis le début de l'année, nos pompiers ont réalisé environ **150 interventions**.

L'effectif au complet continue sa formation, également, tout le long de l'année. Actuellement, deux formations sont proposées tous les mois. L'une d'elle réunit tout l'ensemble de la caserne et permet des mises en situation plus importantes qui impliquent l'intervention simultanée de tous les véhicules. La deuxième est dispensée chaque dimanche matin par l'équipe d'astreinte.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est aussi l'occasion de mettre à profit ses compétences personnelles et professionnelles aux services de secours.

Raphaël Lassablière, **vidéaste, et caporal à la caserne** de Saint-Romans, possède un brevet de télépilote de drone. Aujourd'hui, il s'agit d'une compétence grandement recherchée : dans le cadre d'interventions d'envergure, cela permet de donner une vue d'ensemble au commandant des opérations de secours. Ce dernier pourra alors mieux diriger les moyens mis en œuvre.

Dans les prochains mois, il pourra participer à des formations qui lui permettront d'être opérationnel.

Les quatre réservistes ont apporté un soutien logistique en renfort au centre de vaccination, de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est aussi l'occasion de mettre à profit ses compétences personnelles et professionnelles aux services de secours.

Raphaël Lassablière, vidéaste, et caporal à la caserne de Saint-Romans, possède un brevet de télépilote de drone. Aujourd'hui, il s'agit d'une compétence grandement recherchée : dans le cadre d'interventions d'envergure, cela permet de donner une vue d'ensemble au commandant des opérations de secours. Ce dernier pourra alors mieux diriger les moyens mis en œuvre.

## Nouvelles recrues

Début juin, deux nouvelles recrues ont été intégrées au sein de l'effectif :

Djamal Hamza : 46 ans, marié, 2 enfants, employé communal à Saint-Romans

Vianney Roux : 20 ans, célibataire, étudiant et en alternance à l'Espace enfance / jeunesse

Ils seront aptes à partir en intervention dès la fin de leur formation prévue cet été.

## Beau comme un camion !

Un nouveau véhicule dédié aux opérations d'extinction d'incendie et de protection a été affecté à la caserne, fin mars.

Plus moderne, il conserve le même équipement et une utilisation opérationnelle automatisée.



# UNE HISTOIRE ROMANTIQUE

Ils auront 60 ans de mariage en juillet 2021...



Suzanne Sylvestre et Bernard Boisson

se sont mariés le 1er juillet 1961, et voici leur histoire...

Bernard est originaire du Jura, de Pontarlier plus précisément, alors comment est-il arrivé à Saint-Romans ? Parce qu'il était représentant de commerce, après avoir travaillé à Paris, à Marseille, un soir de janvier, avec sa 2cv, il a pris la direction de Saint-Romans, puis est venu démarcher l'épicerie dans laquelle Suzanne travaillait avec son père, pour lui vendre des produits d'entretien d'une marque bien connue. A l'époque l'épicerie de détail était bien achalandée... Et Suzanne passait beaucoup de petites commandes de produits... Pour revoir le beau commercial ! Bernard n'était pas dupe, et prenait plaisir à ces livraisons fréquentes qui lui permettaient de faire sa cour... Il venait même parfois livrer en plusieurs passages !

Et voilà comment en 1961, ils décidèrent « *de se marier, et d'avoir beaucoup d'enfants* » ! En fait, ils ont eu deux filles, 4 petits enfants, et se sont beaucoup occupés de leur nièce qui est toujours très proche d'eux. Suzanne et Bernard sont très fiers de leur famille.

Après leur mariage ils ont décidé de moderniser et d'agrandir l'épicerie ; à l'époque, le village avait plusieurs commerces, des cafés, le poisson était livré le vendredi dans la glace ...

Suzanne et Bernard ont développé le « clic and collect » avant l'heure, en allant prendre les commandes dans les fermes, et en allant ensuite faire les tournées le lendemain pour livrer, toujours avec la 2cv !

Mais petit à petit les grandes surfaces ont fait concurrence au petit commerce, alors nos amoureux ont décidé de fermer l'épicerie, de prendre leur retraite et sont partis chanter avec les chorales, et faire des randonnées.

Les voici encore aujourd'hui... Quelques années en plus, toujours entourés de leur jolie famille. Nous leur souhaitons encore de longs jours paisibles dans notre village, entourés de ceux qu'ils aiment.



## Premier Trimestre 2021

### NAISSANCES

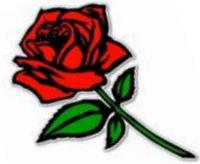
02/01/2021	Louise GIRAUD
30/01/2021	Tayanna NOVAIS DA CUNHA
31/01/2021	Maylon DA FONSECA
01/02/2021	Maëra Lyphanne Marsonne COTTE
12/02/2021	Tiago Jean-Paul Eduardo COIMBRA RIBEIRO

### PACS

08/03/2021	Yoann FAVIER et Laure DUBUS
------------	-----------------------------

### DECÈS

26/01/2021	Bruno IDELON
07/02/2021	Dominique TESTON
09/02/2021	Jean-Paul BRUNET
11/02/2021	Thierry FALQUE

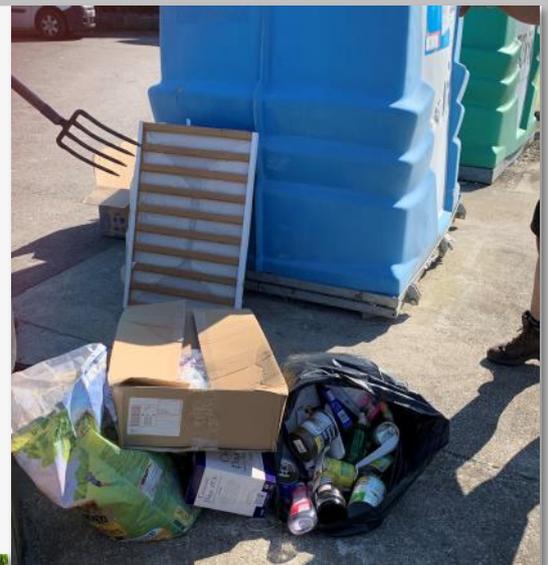


## Parlons Citoyenneté...

Et en particulier des dépôts sauvages près des moloks.

L'Adjoint chargé de la surveillance autour des « points propres »... *ou qui devraient l'être*, accompagné des membres de sa commission et le Maire, ont fait le constat désolant du nombre récurrent de sacs poubelles déposés à côté des moloks, ainsi que des encombrants.

Ces points propres sont pourtant très fréquemment nettoyés, débarrassés par les services techniques, aux frais du contribuable.



Ces lieux sont maintenant régulièrement surveillés, des dépôts de plaintes parfois effectués, sachant que les amendes peuvent atteindre jusqu'à 1500 € pour les contrevenants.

## FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS



## CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

### QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES  
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES  
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES  
DÉPENDANTES



FEMMES  
ENCEINTES



ENFANTS



Mouiller son corps  
et se ventiler



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU



Manger en  
quantité suffisante



Ne pas boire  
d'alcool



Éviter les efforts  
physiques

## EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Les mairies de chaque commune tiennent **des « registres canicule »** mis à jour chaque année.

Les personnes âgées ou personnes en situation de handicap (public défini en fonction des municipalités) ainsi que des professionnels ou personnes de leur entourage peuvent demander une inscription sur ce registre.

La collectivité se propose ensuite de contacter la personne régulièrement dans cette période pour s'assurer de l'état de santé de celle-ci, avec notamment la visite des services sanitaires et sociaux. Trois catégories peuvent y figurer, à condition de résider à domicile :

Les personnes âgées de 65 ans et plus.

Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

Les personnes adultes handicapées.

La demande d'inscription doit se faire **par attestation sur l'honneur** et doit être réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal), soit par un tiers.

Renseignez-vous auprès de votre mairie en téléphonant au 04 76 38 46 17

ou par mail à [mairie@saint-romans.fr](mailto:mairie@saint-romans.fr) ou par l'onglet contact du site [www.saint-romans.fr](http://www.saint-romans.fr)

*Pensez à vos animaux, qui eux aussi souffrent de la chaleur  
tenez-les au frais, donnez leur à boire à volonté*

Vous trouverez les informations importantes et officielles sur le site internet de la commune [www.saint-romans.fr](http://www.saint-romans.fr). N'oubliez pas de nous signaler les modifications de vos associations : bureau, téléphone, adresse mail  
Retrouvez les actualités sur notre page [facebook.com/saintromans](https://www.facebook.com/saintromans)



### **Horaires d'ouverture Services Administratifs :**

tous les matins lundi, mardi, jeudi, vendredi **de 8 h à 12 h** - samedi de **8 h à 11 h**

Fermé le mercredi

292 Grande Rue, 38160 Saint-Romans - Tél : 04 76 38 46 17 - [mairie@saint-romans.fr](mailto:mairie@saint-romans.fr)

**La Mairie sera fermée du 17 au 31 juillet 2021**

